

## Lettre ouverte aux opticiens

Nantes, le 18 juin 2019

### **Santéclair présente ses excuses aux opticiens pour la mise en ligne d'un support erroné**

Nos services ont mis à disposition de la Mutuelle d'Air France une série de documents dont un, que nous avons pourtant écarté compte tenu du message inadapté et injustifié qu'il véhicule.

Le message mis en cause « *Pour faire la différence entre un bon opticien et un marchand de tapis* », nous avait été proposé par notre agence de communication. Aussitôt rejeté par nos équipes, il a pourtant malencontreusement été placé en ligne avec les autres supports validés.

Santéclair et la MNPAF ont immédiatement procédé au retrait dudit document dès que sa présence en ligne leur a été signalée.

Nous comprenons parfaitement l'émotion qu'a pu susciter ce support et nous renouvelons nos excuses aux opticiens, que nous tenons à assurer de notre respect, qu'ils soient ou non partenaires de Santéclair pour les conseils quotidiens qu'ils délivrent aux Français.

Ceux qui nous connaissent et avec lesquels nous sommes en relations régulières savent très bien qu'un message de cette nature est très éloigné de l'idée que se fait Santéclair de la profession d'opticien et du rôle important qu'elle occupe dans la chaîne de soins.